

***LIENS**, nouvelle série:*

Revue francophone internationale — N°05 / Décembre 2023

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation - FASTEF

ISSN: 2772-2392 - <https://fastef.ucad.sn/liens/>



REVUE LIENS

FASTEF

LIENS, nouvelle série :

Revue francophone internationale

-- N°05 --

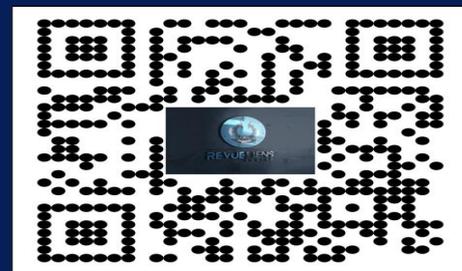
Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la
Formation
FASTEF



DAKAR, DECEMBRE 2023

ISSN 2772-2392

<https://fastef.ucad.sn/liens/>



REVUE LIENS
FASTEF

Copyright © 2023

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

ISSN 2772-2392

Dakar-Sénégal

revue.liens@ucad.edu.sn



REVUE LIENS

148111



Dakar – Décembre 2023

ISSN 2772-2392

revue.liens@ucad.edu.sn

Comité de direction

Directeur de publication

Mamadou DRAMÉ

Directeur de la revue

Assane TOURÉ

Directrice adjointe et rédactrice en chef

Ndeye Astou GUEYE



Comité de rédaction

Rédactrice en chef

Ndeye Astou GUEYE,

Rédacteur en chef adjoint

Bara NDIAYE

Responsable numérique

Bassirou GUEYE

Assistante de rédaction

Ndeye Fatou NDIAYE

Comité scientifique

ALTET Marguerite, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Nantes, France) ; BATIONO Jean Claude, Professeur en didactique des langues et de la littérature, (Université de Koudougou, Burkina Faso) ; BIAYE Mamadi, Professeur en physique nucléaire, (UCAD, Sénégal) ; CHABCHOUB Ahmed, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Bordeaux) ; CHARLIER Jean Emile, Professeur (Université Catholique de Louvain) ; CUQ Jean Pierre, Professeur en didactique du français (Université de Nice Sophia Antipolis) ; DAVIN CHNANE Fatima, Professeur en didactique du français (Aix-Marseille Université, France) ; DE KETELE Jean-Marie, Professeur (UCL, Belgique) ; DIAGNE Souleymane Bachir, Professeur en philosophie (UCAD, Sénégal), (Université de Columbia) ; DIOP Amadou Sarr, Maître de conférences en sociologie, (UCAD, Sénégal) ; DIOP El Hadji Ibrahima, Professeur en littérature allemande moderne - Études allemandes, (UCAD, Sénégal) ; DIOP Papa Mamour, Maître de conférences en Sciences de l'éducation ; didactique de la langue et de la littérature (Espagnol) (UCAD, Sénégal) ; DRAME Mamadou, Professeur Titulaire en sciences du langage, (UCAD, Sénégal) ; FADIGA Kanvaly, Professeur en Sciences de l'Éducation, (ENS, Côte d'Ivoire) ; FALL Moussa, Maître de Conférences en Linguistique française-Didactique, (FLSH-UCAD) ; FAYE Valy, Maître de conférences en Histoire contemporaine, (UCAD, Sénégal) ; GIORDAN André, Professeur en didactique et épistémologie des sciences (Université de Genève, Suisse) ; GUEYE Babacar, Professeur en Didactique de la Biologie (UCAD, Sénégal) ; IBARA Yvon-Pierre Ndongo, Professeur en linguistique et langue anglaise (Université Marien N'Gouabi République du Congo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences en écophysiologie végétale, (UCAD, Sénégal) ; LEGENDRE Marie-Françoise, Professeur des sciences de l'éducation (Université de LAVAL, Québec) ; MBOW Fallou, Professeur en sciences du langage (UCAD, Sénégal) ; MILED Mohamed, Professeur en Sciences de l'éducation, SOKHNA Moustapha , Professeur Titulaire en Didactique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SY Harouna, Professeur Titulaire en sociologie de l'éducation (FASTEF-UCAD).

Comité de lecture

ADICK Christel, Professeur en sciences de l'éducation (Université Johannes Gutenberg Mainz, Allemagne) ; BARRY Oumar Maître de conférences en Psychologie générale (FLSH-UCAD) ; BOULINGUI Jean-Eude, Maître de Conférences, Sciences de la Vie et de la Terre (E.N.S.-Libreville) ; BOYE Mouhamadou Sembène Maître de conférences en chimie (FASTEF-UCAD) ; COLY Augustin, Maître de Conférences, Littérature comparée, (FLSH -UCAD) ; DAVID Mélanie, Professeur en sciences de l'éducation (Université Paris 8, France) ; DIALLO Souleymane, Maître de conférences en Sociologie de l'éducation (INSEPS- UCAD) ; DIENG Maguette, Maître de conférences en littérature espagnole (FASTEF-UCAD) ; GUEYE Séga, Maître de conférences en physique (FASTEF-UCAD) ; GUEYES TROH Léontine, Maître de conférences, Littérature générale et comparée (Université Felix Houphouët Boigny-ABIDJAN) ; KABORE Bernard, Professeur Titulaire, Sociolinguistique (Université Joseph Ki-Zerbo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences, P.V. : Eco-Physiologie végétale , (FASTEF-UCAD) ; MBAYE Djibril, Maître de Conférences, Littératures et Civilisations hispano-américaines et afro-hispaniques (FLSH-UCAD) ; MBAYE Cheikh Amadou Kabir, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; NASSALANG Jean- Denis, Maître de conférences, Littérature française (FASTEF-UCAD) ; NDIAYE Ameth, Maître de Conférences, Géométrie, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; NGOM Mamadou Abdou Babou, Maître de Conférences, Littérature de l'Afrique anglophone, Anglais, (FLSH-UCAD) ; PAMBOU Jean Aimé, Maître de conférences en sociolinguistique et français langue étrangère, (E.N.S, Gabon) ; SECK Cheikh, Maître de conférences, Analyse, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SOW Amadou, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; SY Kalidou Seydou, Maître de conférences en sciences du langage (UFR LHS-UGB) ; SYLLA Fagueye Ndiaye, Maître de Conférences, Analyse numérique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; THIAM Ousseynou, Maître de conférences, Sciences de l'éducation ; (FASTEF-UCAD) ; TIEMTORE Zakaria, Maître de conférences, Sciences de l'éducation : Technologies de l'éducation – Politiques éducatives, (ENS-UNZ) ; TIMERA Mamadou BOUNA, Professeur Titulaire en didactique de la géographie (UCAD, Sénégal) ; YORO Souleymane, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD).



Sommaire

Editorial	9
<i>Ndèye Astou Gueye, Rédactrice en chef</i>	9
<i>Constantine Kouankem, Julia Ndibnu-Messina</i>	11
Dispositifs d'autoformation en période post-covid dans les lycées camerounais	11
<i>Robert Mbella Mbappé, Emmanuel Ndjebakal Souck</i>	21
Les dispositifs du management éthique des établissements du secondaire privés de Yaoundé au Cameroun.....	21
<i>Gilbert Daouaga Samari</i>	37
L'enseignement en classes de langues au Cameroun : entre autorité épistémique et autorité didactique	37
<i>Alassane Ndiaye</i>	53
Les uniformes scolaires à l'épreuve des inégalités sociales	53
<i>Amadou Tidiane Ba, Mamadou Thiaré</i>	65
La mixité scolaire au prisme du genre : analyse des facteurs de la faible fréquentation des filières scientifiques par les filles dans l'académie de Tambacounda au Sénégal	65
<i>Wendyam Ilboudo, Wénégouda Olivia Solange Zagare</i>	75
Problématique du peu d'engagement des filles dans les filières techniques et professionnelles au Burkina Faso	75
<i>Tinsakré Konkobo, Issoufou Ouédraogo</i>	87
Évaluation des raisons des échecs au Certificat d'Études Primaires dans les écoles périurbaines. Cas de la Circonscription d'Education de Base de Koudougou 1 au Burkina Faso	87
<i>Médard Sènoukounmé Ahouassa, Sègbégnon Eugène Oké</i>	103
Étude exploratoire sur l'enseignement scolaire du concept de force chez deux enseignants expérimentés de collège au Benin	103
<i>Yao Agbéno</i>	117
Les dépenses d'éducation favorisent-elles la croissance économique ? Une analyse empirique à partir de la Guinée	117
<i>Frédéric Nodjinaïbeye, Judith Sadjia Kam et Lawrence Dikko Lambo</i>	129
Étude de la transposition didactique du calcul littéral dans les manuels de Mathématiques.....	129

<i>Athéna Varsamidou, Lionel Franchet</i>	141
Attitudes et perceptions des enseignants grecs à l'égard de l'évaluation authentique et du portfolio en tant que technique alternative	141
<i>Yancouba Cheikh Diedhiou</i>	151
Pédagogie et formation dans les spécialités : talon d'Achille des Enseignants de l'ENDSS et de l'ENTSS face aux exigences de l'APC et du système LMD	151
<i>Aminata Cissé</i>	169
Problématique de la qualité de l'enseignement supérieur : enjeux et stratégies pour l'Afrique.....	169
<i>Babacar Diop</i>	183
Le LMD dans les universités publiques du Sénégal : Une réforme diversement appréciée par les acteurs locaux.....	183
<i>Seydou Khouma</i>	199
السنة المنهجية لدى الشيخ أحمد بامبا. دراسة لمفاهيم الخدمة والهمة والهدية في تشكيل المريديّة ومسارها.....	199
<i>Kokou Sahouegnon</i>	211
L'imaginaire linguistique de l'œuvre d'Olympe Bhêly-Quenum.....	211
<i>Demba Lo</i>	221
Voix et voies poétiques dans <i>Abraham sacrificiant</i> de Théodore de Bèze et dans <i>le cid</i> de Pierre Corneille	221
<i>Oumar Dièye</i>	235
La lecture de la langue littéraire de la renaissance à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) : entre obstacles, procédures et finalité didactique. De la <i>Délie</i> de Maurice Scève au <i>Moyen de parvenir</i> de Béroalde de Verville	235
<i>Secka Gueye</i>	247
Le prix de l'identité dans <i>De purs hommes</i> : représentations et figures de l'homosexuel	247
<i>Astou Fall Diop, Sokhna Fall, Sana Diedhiou</i>	257
Étude du personnage de Hope Clearwater dans <i>Brazzaville Beach</i> (1990) de William Boyd : une idéalisation de la question genre.	257
<i>Didier Kombieni</i>	267
Prémonition et espoir d'émancipation et de réunification familiale chez les esclaves américains : étude critique du roman <i>Au bord de la rivière Cane</i> de Lalita Tademy	267

<i>Mahamadou Diakhité</i>	279
A costa dos getes : o sentido espaço-temporal da solidão através de duas obras pictóricas - <i>Estudo, Auto-retrato</i> - e <i>Cidade solitária</i> de Fernando Namora	279
<i>Ballé Niane</i>	291
Les figures féminines dans <i>Sous les pieds des mères</i> de Buṭayna al-‘Īsā	291
<i>Cheikh Diop</i>	307
Impact de la covid-19 sur les réactions des habitants des HLM et de Sam notaire (Dakar) face à la mauvaise qualité de l’air en temps d’alizé continental	307
<i>Thierno Bachir Sy, Cheikh Ndiaye, Sidia Diaouma Badiane, Diatou Thiaw, Mamoudou Démé, Sara Danièle Dieng et Mathieu Gueye</i>	323
Phytonymie et marqueur spatial dans l’agglomération de Dakar : cas de Sandaga, Fass Bentenier, Mbul et Baobab	323

Editorial

Ndèye Astou Gueye, Rédactrice en chef

La revue internationale, *Liens, nouvelle série : revue francophone internationale* est une revue qui offre aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs l'opportunité de faire valoir leurs productions scientifiques. Cette édition, comme à l'accoutumée, comprend une série d'articles qui sont du domaine des sciences de l'éducation et une autre série relevant des disciplines allant de l'arabe à l'anglais, sans oublier la littérature et les sciences humaines.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les sciences de l'éducation, il est question des dispositifs d'autoformation en période post-covid dans les lycées Camerounais avec Constantine Kouankem et Julia Ndibnu-Messina. Leurs compatriotes Robert Mbella Mbappé et Emmanuel Ndjebakal Souck leur emboîtent le pas en réfléchissant sur les dispositifs du management éthique des établissements du secondaire privé de Yaoundé. Gilbert Daouaga Samari, quant à lui, revient sur l'enseignement en classes de langue au Cameroun.

Alassane Ndiaye axe son étude sur les uniformes scolaires. Il réfléchit sur les uniformes scolaires à l'épreuve des inégalités sociales. Amadou Tidiane Ba et Mamadou Thiaré traitent de la mixité scolaire au prisme du genre. Ils analysent les facteurs de la faible fréquentation des filières scientifiques par les filles de l'Académie de Tambacounda (Sénégal). Sur la même lancée, Wendyam Ilboudo s'intéresse à la problématique du peu d'engagement des filles dans les filières techniques et professionnelles au Burkina Faso. Nous restons dans ce pays avec Tinsakré Konkobo dont la réflexion porte sur l'évaluation des raisons des échecs au Certificat d'Etude Primaire dans les zones périurbaines.

Alors que, dans un tout autre cadre, Médard Sènoukounmé Ahouassa et Sègbégnon Eugène Oké font une étude exploratoire sur l'enseignement scolaire du concept Force chez deux enseignants expérimentés de Collège au Bénin. Et Yao Agbeno de se demander si les dépenses d'éducation favorisent la croissance économique : il prend l'exemple de la Guinée Conakry. Frédéric Nodjinaïbeye, Judith Sadja Kam et Lawrence Dikko Lambo ont dans leur production scientifique mis l'accent sur l'étude de la transposition didactique du calcul littéral dans les manuels de Mathématiques.

Par ailleurs, Athéna Varsamidou et Lionel Franchet rappellent et soulignent l'importance du portfolio des élèves et des enseignants. Le portfolio est un puissant outil pédagogique favorisant l'apprentissage et l'évaluation d'une manière holistique. Leur article donne de la visibilité aux résultats des recherches, effectuées en Grèce, sur le portfolio.

Nous en venons à l'enseignement supérieur avec le système LMD. Sur cette question, Yancouba Cheikh Diedhiou revient sur l'importance de la pédagogie et de la formation en ce qui concerne les enseignant-chercheurs évoluant dans les écoles et instituts publics de santé du Sénégal. Aminata Cissé, quant à elle, traite de la problématique de la qualité de l'enseignement supérieur. Son étude met l'accent sur les enjeux et les stratégies pour l'Afrique. Babacar Diop axe sa

réflexion sur le LMD dans les universités publiques du Sénégal : chronique d'une réforme diversement appréciée par les acteurs locaux. Et Seydou Khouma de clore cette partie réservée aux sciences de l'éducation avec son article qui traite de la Sunna méthodologique de Cheikh Ahmed Bamba. Il revient sur l'approche innovante de Cheikh Ahmed Bamba qui a su créer en ses disciples un esprit de communauté et d'indépendance en accord avec un système éducatif bien organisé.

Pour les articles relevant des disciplines fondamentales, Kokou Sahouegnon réfléchit sur l'écriture d'Olympe Bhêly-Quenum. En ce qui concerne Demba Lo, la revue *Liens Nouvelle Série* publie son article à titre posthume et présente ses condoléances à sa famille et à ses collègues. Son étude a pour objectif de prouver que l'abondance des voix semble aboutir à des pratiques théâtrales inédites chez Theodore de Bèze de la même manière que chez Pierre Corneille. Oumar Dieye lui emboîte le pas avec une étude portant sur la lecture de la langue littéraire. En effet, cette contribution apporte des éclaircissements sur l'épineuse question de la lecture des œuvres humanistes dans les universités publiques sénégalaises. Secka Gueye, dans un tout autre cadre, revient sur l'expérience homosexuelle des personnages dans de *Purs hommes*.

En études anglophones, Astou Fall Diop, Sokhna Fall, Sana Diedhiou et Didier Kombieni nous proposent deux productions scientifiques. La première s'intéresse à l'étude du personnage de Hope Clearwater dans *Brazzaville Beach* (1990) de William Boyd. La seconde traite de prémonition et d'espoir d'émancipation et de réunification familiale chez les esclaves américains.

Par ailleurs, Mahamadou Diakhité revient sur les années 1940 et 1950 au Portugal. Lesquelles années coïncident avec l'âge d'or du Néo-réalisme littéraire portugais. Ballé Niane, quant à elle, nous plonge dans l'univers des sociétés arabes et plus particulièrement Koweïtiennes avec son article sur les figures féminines.

Cheikh Diop a, dans son étude, réfléchi sur l'impact de la Covid 19 sur les réactions des habitants des HLM et de Sam notaire (Dakar) face à la mauvaise qualité de l'air en temps d'alize continental. Thierno Bachir Sy, Cheikh Ndiaye et compagnie ont, dans leur article, étudié les noms des lieux se rapportant au règne végétal dans l'agglomération de Dakar. Ces auteurs clôturent cet éditorial.

Prémonition et espoir d'émancipation et de réunification familiale chez les esclaves américains : étude critique du roman *Au bord de la rivière Cane* de Lalita Tademy

Résumé

En dépit de quelques cas d'émancipation ou de liberté acquise, la vie des esclaves dans les plantations ou dans la concession du maître en Amérique était marquée par une résignation à la servitude. Toutefois, l'espoir d'une éventuelle libération motivait ces millions d'esclaves à supporter cette odieuse exploitation de la part du maître esclavagiste. Le roman *Au Bord de la Rivière Cane*, de Lalita Tademy, inspiré de la biographie de ses origines, retrace le parcours d'une famille d'esclaves sur trois générations, plusieurs fois disloquée mais dont l'espoir de réunification resta vivace, à travers des prémonitions d'une des leurs. Le présent article vise à révéler la force de l'espoir de liberté des esclaves américains dans leur lutte silencieuse pour l'émancipation. S'agissant de la méthodologie, nous avons privilégié une approche axée sur le Néo-historicisme et le Marxisme, la finalité étant la mise en exergue de la force de l'espoir dans l'émancipation des esclaves en Amérique.

Mots-clés : esclaves, Amérique, prémonition, espoir, émancipation

Abstract

Despite some reported cases of freed slaves in America before the advent of emancipation slaves' lives on American plantations and in the slave masters' houses was globally marked with resignation to permanent servitude. Yet, the hope possible liberation was vivid, which had many of those slaves to keep enduring while striving secretly for ending that odious practice. Lalita Tademy's novel *Au Bord de la Rivière Cane (Cane River)*, inspired from the biography of her ancestry over three generations, depicts the slave masters' odious strategies for maltreating and discarding slave families willingly and on purpose, to stress the domination. Yet, the author resorts to a young character's special and repeated premonitional dreams to anticipate on the coming emancipation of Blacks. The present paper aims at revealing the power of hope, hope of freedom, of slaves on the American plantations and in the masters' household. The methodology guiding the research is documentary and critical investigation, supported by the Neo-historicism and the Marxism literary theories.

Key-words : *slaves - America – premonition - hope – emancipation*

Introduction

L'esclavage a marqué de manière indélébile l'histoire de la relation entre l'Afrique et le monde occidental. L'Amérique, l'un des plus grands bénéficiaires de ce trafic et cette exploitation odieuse des êtres humains, est principalement indexé par l'histoire contemporaine. Plusieurs écrivains se sont ainsi intéressés au retraçage de la route des esclaves, de leur vécu, leurs émotions de même que les conditions ayant favorisé l'abolition de leur servitude. Les conditions de vie des esclaves américains, comme partout ailleurs, étaient très pénibles ; ils vivaient généralement dans des cases faites avec des murs de terre et un toit en paille et de branchages, qu'on leur faisait construire par eux-mêmes. Il y avait peu de fenêtres et peu d'ouvertures, pour assurer un meilleur contrôle de la part des contremaitres. Les cases étaient à l'écart des habitations de leurs maîtres pour protéger l'intimité de ces derniers, et elles étaient proches des plantations. Cela avait l'effet psychologique d'imposer dans la mémoire des esclaves l'unique raison de leur présence en cette terre étrangère. Pour mieux encadrer et maîtriser les éventuelles velléités de libertés, un Code Noir contenant un ensemble de règles définissant le statut des esclaves, a été adopté pour régir la vie des esclaves sur toutes les plantations. Selon le Code Noir (1685), l'esclave qui aura frappé son maître, la femme ou les enfants de son maître avec contusion ou effusion de sang, serait puni de mort. L'esclave fugitif qui aurait été en fuite pendant un mois aurait les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule. S'il récidivait il aurait le jarret coupé et il serait marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule. A la troisième fois, s'il s'enfuyait à nouveau, il serait puni de mort. Les maîtres n'avaient pas le droit de torturer leurs esclaves sans aucune raison stipulait cependant le Code Noir. Les esclaves étaient punis quand ils commettaient une infraction par rapport au Code noir qui fixe des règles concernant le statut des esclaves noirs. S'ils faisaient une tentative de fuite, on leur coupait le jarret et s'ils refaisaient une tentative de fuite, ils pouvaient être punis de mort. Ces Noirs capturés sur les côtes africaines et transportés de force en Amérique, ou même nés sur place de parents esclaves, n'avaient donc que des devoirs, et pas de droits, et étaient taillables et corvéables à la merci de celui qui les acquerrait comme esclaves.

Les esclaves travaillent 6 jours sur 7, beaucoup de temps dans la journée, de 12 à 14 heures par jour. Ils n'avaient que le dimanche pour se reposer, ou du moins pour aller au culte religieux, où les enseignements contribuaient davantage à leur faire croire que leur sort était décidé par leur créateur divin. Plus les esclaves étaient "foncés" plus ils travaillaient dur ; les blancs esclavagistes ayant par expérience conclu que le taux de mélanine était indicatif d'endurance et de résistance aux effets du soleil. Les esclaves cultivaient leurs propres aliments sur un petit carré de terre. Les esclaves subissaient des châtiments corporels de la part des maîtres (des coups de fouet, port d'une muselière de fer), ce qui causait une basse espérance de vie pour les esclaves en Amérique (moins de 10 ans). Certains métis avaient le titre de "commandeur", et servaient à diriger et à surveiller les autres esclaves pour éviter que ces derniers s'enfuient. Le commandeur est lui-même un esclave mais du fait de son titre, il a des avantages en étant mieux logé et mieux nourri que les autres esclaves.

Mais quand l'histoire de l'esclavage se fait raconter par les descendants d'esclaves, c'est tout aussi émouvant que vraisemblable. Tel se présente le récit, quoique romanesque, de Lalita Tademy à travers son roman *Au Bord de la Rivière Cane*. Hantée par le devoir de découvrir sa lignée ancestrale esclave, Tademy abandonna tous les privilèges socio-professionnels pour se lancer dans la consultation de l'histoire.

« Je sais à présent qu'Emily Fredieu, mon arrière-grand-mère, naquit esclave en 1861, qu'elle vivait au fin fond de la Louisiane.... Je scrutai des documents jusqu'à en avoir des migraines qui me chassaient des caves moisisées où étaient rangés des dossiers de recensement ou de vieux journaux en mauvais état allant des années 1800 au début du siècle. Dans divers tribunaux de Louisiane, j'étudiai laborieusement des actes notariés, des

inventaires, des titres de propriété foncière et des minutes de procès. L'inscription à la société généalogique de Natchitoches me permit d'avoir accès à certaines collections privées dans lesquelles je trouvai des lettres. De passe-temps, la quête de mes ancêtres se transforma en obsession. » (PP.10-11)

Bien que le support de la présente étude soit un roman, le récit fait par l'auteur n'est pas que pure imagination ; l'auteur transcrit ici l'histoire de ses ancêtres esclaves en Amérique, à la veille de l'émancipation. Le présent article qui est sur une lecture critique du roman, n'a donc pu être possible sans la prise en compte de la brève biographie familiale faite par l'auteur, relatant l'histoire de ses ancêtres, notamment celle de son arrière-grand-mère, Emily Fredieu ; l'analyse de récit romanesque ici, prend en compte uniquement la première des trois parties du roman, intitulée *Luzette*. Dans cette partie, Luzette, esclave et fille de Elisabeth, apparaît comme une victime. Mais aussi elle est l'espoir de la sauvegarde de sa famille, de par son audace et ses qualités de négociatrice avec le maître esclavagiste. En outre, Luzette dont la fille Philomène a le don de voir le futur, représente la libératrice des Noirs ; c'est elle qui a le privilège et la responsabilité de conduire la destinée de la famille à la post-émancipation.

L'objectif visé à travers le présent article est de montrer qu'en dépit de la résignation apparente des esclaves à leur propre condition due aux pratiques de sanctions et de dislocation punitives des familles d'esclaves, ces derniers pouvaient compter sur le courage et la détermination de certains des leurs, de même que l'espoir nourri et intime d'une imminente fin de leur servitude. Pour la présente étude, deux théories littéraires ont été prises comme base d'analyse: il s'agit du Néo-historicisme « fondée sur le postulat que l'étude d'un texte littéraire ne peut être dissociée du temps et des circonstances de son auteur, et que l'interprétation que le critique fait d'une œuvre de fiction est colorée par son environnement ou ses schèmes de pensée » (Greenblatt, 1970), et d'autre part le Marxisme qui met en exergue les relations et luttes entre les classes, tout en indiquant les bases de cette stratification. Ces deux théories s'adaptent à cette étude dans la mesure où le roman *Au Bord de la Rivière Cane* de Lalita Tademy, base de l'étude, retrace une partie de l'histoire de l'esclavage en Amérique. Le roman décrit les relations entre la classe supérieure des Blancs, la classe intermédiaires des hommes de couleurs avec-un-nom-de-famille, la classe des esclaves émancipés, et enfin les esclaves. Il s'agit donc des motivations de la lutte de chaque classe, celle des Blancs pour maintenir et perpétuer le système de l'esclavage et leur domination sur les autres classes, et celle des Noirs libres pour tendre vers les maîtres Blancs sans rejeter les Noirs, puis celle des esclaves pour parvenir à se libérer.

1. Hiérarchisation et relations maître-esclaves

Dans le contexte de l'esclavage, les relations entre le maître et l'esclave étaient clairement codifiées (Code Noir), mais chaque maître pouvait établir des relations particulières et personnelles avec ses esclaves. Cette hiérarchisation dans les relations maître – esclave peut être motivée par un complexe racial, comme c'est le cas chez les Rosedew.

1.1. Le complexe racial dans la communauté Rosedew

La démarche comparatiste de l'effet du complexe racial sur de la vie des esclaves n'a jamais cessé, à première vue, de nourrir une partie essentielle de l'activité éditoriale au sujet de l'esclavage. Fondée en 1980 à New York, une revue nommée : *Slavery and Abolition* a incarné mieux que toute autre cette ambition comparatiste. Se présentant lors de sa création comme une revue d'études comparées (*A Journal of Comparative Studies*), celle-ci a très vite rassemblé les meilleurs spécialistes du sujet dans la quasi-intégralité des aires géographiques concernées ; son comité éditorial comprenait, moins de deux ans après sa fondation, des personnalités aussi diverses que Claude Meillassoux, David Brion Davis, Moses Finley ou Suzanne Miers. Tout

comme cette revue l'exprime (Jean Allain, Revue Annales, 2017, P. 7), le roman *Au Bord de la rivière Cane* de Lalita Tademy expose que l'esclavage a réussi à introduit dans la société américaine une stratification de la société à quatre niveaux : la classe du maître blanc, la classe des hommes (libre) de couleur, la classe des esclaves libres, et enfin la classe des nègres. La possibilité de quitter la dernière classe pour la troisième, et éventuellement pour la deuxième a toujours hanté les Noirs, et cela se rendait parfois possible à travers soit la bonne volonté du maître blanc, soit par l'union qui, quoiqu'acceptée, étaient reconnues comme illégitime par la loi. « La loi n'interdisait pas les mariages interraciaux, mais le concubinage entre un Blanc et une femme de couleur, eût-elle l'air blanche, était dangereux » (p.10). Mais ce rejet racial se notait aussi au sein de la grande catégorie des non Blancs ; l'église St Augustine de la localité est bien bâtie par les gens de couleur libres, et c'est au sein de cette communauté que l'esclavage est plus accru. Dans les familles des noires non-esclaves ou émancipés, il y avait plus d'esclaves que chez les Blancs. Elizabeth avertit ses filles en ces termes : « I z'ont des règles à eux » (Elizabeth, P. 19), et n'admettaient pas les esclaves à l'intérieur de leur église. Les esclaves pouvaient toutefois assister au culte en étant assis ou debout dehors, jamais à l'intérieur de l'église. Le Noir libre en Amérique, qu'il soit de souche libre ou de liberté acquise, ne voit donc pas l'esclave acquis ou né comme tel comme frère de même origine africaine. L'esclavage se présente donc, pas comme un simple mépris et exploitation d'une race par une autre, mais plutôt comme une expression de supériorité et de rang social basée sur une stratification de la société, non seulement du point de vue de la loi, mais aussi sur la base de conceptions héritées. En effet, si selon la loi, les Noirs libres ou émancipés jouissent des mêmes privilèges, il n'en est pas moins que le Noir, dans la mentalité du Blanc, demeure toujours un être inférieur. Mais les préjugés basés sur la race étaient encore plus forts chez les Noirs dit de couleur ; Lalita Tademy, dans le prologue de son roman, décrit son arrière-grand-mère en ces termes :

« Les préjugés raciaux d'Emily m'ont toujours inspiré de l'antipathie à son égard, même si je n'ai jamais osé l'avouer à ma mère. Mon arrière-grand-mère Emily jugeait les en fonction de la couleur de leur peau. Elle tolérait tout juste qu'on osât la traiter de femme de couleur, et pas du tout de nègre. Elle avait un faible pour ma mère, la plus claire de ses petits-enfants, puisque sa peau était assez blanche pour qu'elle se fasse passer pour telle, si elle le désirait »(P. 10)

Pourtant, Emily naquit esclave, et ne put accéder aux privilèges de la classe des semis privilégiés que par son concubinage avec un Français blanc, une union illégitime pourtant. Le Noir libre rejette le Noir esclave, mais au même moment, il n'est pas accepté de ceux à qui il préfère s'identifier, c'est-à-dire le maître Blanc. Déjà offusqués par la jouissance des mêmes privilèges que ces Noirs non esclaves, les membres de la communauté blanche de Rosedew se sentent davantage déshonorés de devoir occuper les secondes positions pendant l'office, dans l'église catholique de St Elisabeth, quoique financée et construite par les Noirs libres, et la plus proche de Rosedew. Ainsi, Françoise, une amie de la famille s'exprimait au cours d'une causerie chez les Derbanne:

« Ils réservent les huit premiers rangs aux meilleurs d'entre eux... Seule la famille d'Augustine s'assoit devant. Après tout, c'est lui qui a payé l'église...Nous devrions fréquenter l'église de Natchitoches...Je suis consternée d'avoir à frayer avec les gens de couleur libres » (PP. 24-25)

Les personnes réduites en esclavage se voyaient refuser la constitution d'une structure sociale indépendante et n'étaient pas considérées comme pleinement humaines, car elles n'étaient vues que comme une représentation de leur maître. Elles n'avaient ni honneur ni pouvoir propres. L'expression « mort sociale » renvoie à la condition des personnes qui ne sont pas acceptées comme pleinement humaines par une société, et ce au sens large. Cela fait référence au moment

où quelqu'un est traité comme s'il était mort ou inexistant. Dans l'espace intellectuel anglo-saxon, l'expression « *social death* » est utilisée par des sociologues comme Orlando Patterson et Zygmunt Bauman, et des historiens de l'esclavage et de la Shoah pour décrire le rôle joué par la ségrégation gouvernementale et sociale dans ce processus. (Claudia Card, 2003)

La hantise de porter un nom explique en partie ce complexe racial caractérisant le Noir privilégié. Les esclaves, en effet, enviaient leurs frères de race (les Noirs libres) car ces derniers étaient des gens 'avec un nom de famille'. L'esclave n'a qu'un prénom qu'on peut même lui imposer, mais il n'a point de nom de famille car il n'en avait pas; il a un propriétaire qui le protège en tant que bien matériel, et c'est cette protection seul que la loi pouvait lui garantir. Les esclaves cultivaient la proximité avec des *gens-avec-un-nom-de-famille* pour des privilèges y afférents, bien que dans la réalité, aucun Noir ne peut protéger un autre Noir d'un Blanc. Ainsi Elisabeth choisit-elle Doralise, ancienne esclave émancipée, qui désormais a un nom de famille et s'est même légalement mariée, comme marraine de sa fille Luzette ; cette dernière se réfère à Doralise également à l'occasion de la naissance de ses deux enfants Gérant et Philomène, non pour bénéficier d'un quelconque appui financier ou matériel, mais juste pour intercéder auprès des maîtres Blancs au besoin. Mais une telle démarche n'a souvent été que simple formalité. Après le décès de monsieur et Madame Derbanne, la liquidation de leurs biens (y compris donc leurs esclaves) s'est imposée ; Ici, Doralise est impuissante, quoiqu'elle ait fait de son mieux, pour sauver la famille de Luzette de la dislocation, comme cette dernière l'en avait implorée et suppliée. Non seulement Doralise a été impuissante face à la situation, mais aussi son concubin, et Beau-frère de feu Derbanne, chargé de la liquidation des biens n'a pu faire mieux que de favoriser le maintien des membres de la famille de Luzette (désormais divisés en six morceaux), dans la région de la Rivière Cane, à des dizaines de kilomètres les uns des autres.

1.2. La place de l'esclave chez les Derbanne

Chez les Derbanne, comme chez tous les maîtres esclavagistes, la place de l'esclave se trouve soit dans la plantation ou à la cuisine. La cuisine apparaît toutefois comme un lieu de privilège. Elisabeth et sa fille Luzette ont donc cette chance de résider et travailler dans la « Grande Maison », et non « au Quartier », ce qui est un grand privilège. Loin d'une expression de résignation à leur condition d'esclave, les esclaves Noirs américains espéraient et luttaient même pour accéder à une position de confident ou de préféré du maître. Malheureusement cette course à une position de prestige, souvent alimentée par le maître pour mieux contrôler ses esclaves, conduit à la trahison parmi les esclaves. C'est ainsi que plusieurs tentatives d'évasion et de révolte d'esclaves ont été annihilées par les maîtres Blancs ou avortées parce que l'un des esclaves, pourtant impliqué dans la planification de l'évasion ou de la révolte, aurait vendu la mèche à la dernière minute, juste pour bénéficier des grâces ou d'un repositionnement social du maître. Apphia, sœur aînée de Luzette et Solataire jeune frère de Luzette, n'ont pas eu cette chance ; Apphia, à cause de son handicap survenu juste après sa naissance : elle est sourde et muette, et n'avait donc aucun intérêt pour le couple Derbanne dans la concession, et comme elle est une bonne travailleuse (sarcleuse) au champ, sa place est donc au quartier. Quant à Solataire, non seulement il est trop jeune, mais le couple n'a que faire d'un garçon au domicile, sinon « une nouvelle bouche à nourrir », comme le dit madame Derbanne en apprenant la naissance du petit garçon de Luzette. Le paradoxe c'est que les Derbanne semble accorder une préférence aux esclaves de sexe féminin parce qu'en dehors des travaux champêtres, elles savent bien entretenir la résidence du maître, alors que les hommes, eux, sont réservés aux travaux nécessitant la force physique, notamment dans les plantations.

Les esclaves servant au domicile des maîtres sont aussi conscients de ce privilège dont ils bénéficient, comme cela se voit dans l'attitude de Luzette, lorsque sa maman lui demande d'aller faire voir sa robe de première communion à son père au quartier. « C'est trop sale pour

moi là-bas. Papa, il verra ma robe à la réception ». Sa mère, Elisabeth, avec son expérience d'esclave ayant déjà eu à trois maîtres successifs, et ayant vu ses deux premiers garçons vendus sous ses yeux, sais que le privilège dont peut jouir un esclave n'est que éphémère ; ça peut s'estomper à tout moment. Le rêve pour un esclave est donc interdit, il vaut mieux vivre et apprécier uniquement le présent, avec espoir que ce présent favorable dure. C'est pourquoi elle ne tarde pas à attirer l'attention de Luzette :

« Je suis contente que tu t'entendes bien avec les Derbanne, mais t'as un père et une mère, et i' vivent pas là-haut dans la maison. Arrête de rêver et regarde les choses en face. On peut tous être vendus demain, n'importe lequel d'entre nous. Loue le Seigneur que ça soit pas encore arrivé à ta famille ici à Rosedew, mais ça veut pas dire que ça peut pas arriver » (P. 31)

Hegel définit l'esclave comme celui qui, par son travail, transforme la Nature. « Il remarque qu'en travaillant, il accède à l'objet dans son côté actif ». Le maître, qui pour sa part ne travaille pas mais *fait réaliser*, vit immédiatement dans la jouissance de l'objet consommable : « il ne connaît que son aspect passif. Il apparaît que l'esclave, travaillant (*réalisant*) à transformer le monde humain, se transforme lui-même et revendique son autonomie au monde naturel dans sa transformation humaine du monde, tandis que le maître se rend étranger à son monde, qu'il ne reconnaît plus dans la reconnaissance qu'en fait l'esclave » (Alexandre Kojève, 1947). Ainsi, l'esclave, en s'appuyant sur le produit de son travail, « peut renverser le rapport de domination pour se retrouver dans l'accomplissement du monde humain : l'égalité. La dialectique du maître et de l'esclave se base sur la thèse paradoxale selon laquelle le travail aliéné de l'esclave est la voie de sa libération. Il est nécessaire pour le maître de reconnaître l'autre (l'esclave) s'il veut se connaître lui-même » (Collectif, les autres et moi, Larousse 2019).

Mais la place de l'esclave, c'est aussi d'accepter tout ce que le maître dit, que cela soit vrai ou faux ; le maître ne ment jamais, et l'esclave doit apprendre à garder pour lui-même ses vérités qui ne sont pas celle du maître. En voulant rétablir les faits face aux allégations de sa patronne, madame Derbanne, qu'elle juge tintées de mensonges, Luzette s'est mis en difficulté. En effet, monsieur Derbanne, la veille un peu après le dîner, avait rejeté tout ce qu'il a avalé, et tout le monde, y compris les servantes, était informé. Suzette et sa mère en sont même témoins car Suzette a dû tout nettoyer. Elles savent aussi que le maître avait exagéré ; il avait, comme à son habitude, bu trop de whisky, ce qui l'a fait vomir. Voilà que la maîtresse vient reprocher à Elisabeth de faire vomir son mari, en exagérant du sucre dans la génoise aux pêches : « Mets-en moins cette fois » (P. 22), ordonne la patronne. A cela, Suzette n'a pu se retenir de rectifier la patronne : « C'est à cause du whisky qu'il a vomi, pas à cause du sucre » (P. 22). Ce qui s'ensuit, c'est une gifle reçue par Luzette de la patronne qui ajoute aussitôt : « On ne me contredit pas », puis elle rembobine (s'adressant à la mère de Luzette) : « Tu dois apprendre à cette fille à rester à sa place » (P. 23). La place de Luzette, de l'esclave tout court, ce n'est donc pas dans le lieu, mais plutôt dans la conception de sa relation avec son maître. Seul le maître a la parole, et seul le maître a la vérité. La place de l'esclave, c'est dans l'acceptation de sa position de dominé, d'infériorité et de soumission. Et en tant que tel, l'esclave ne doit point commenter ni tenir des propos négatifs à l'endroit ou à l'encontre de son maître, le maître ici, étant toute personne de peau blanche et de toute personne de race blanche. C'est pourquoi tout comme Elisabeth a dû se laisser faire par son précédent maître en Virginie, relation dont elle a eu deux enfants, Luzette non plus ne s'est opposé à Eugène, le frère de sa maîtresse, dont elle a eu ses deux enfants. L'esclave n'avait donc pas de volonté, ni à exprimer, ni à opposer à son maître. C'est pourquoi, Elisabeth, en apprenant que l'auteur de la grossesse de sa fille Luzette n'était pas un autre esclave, mais plutôt l'un des maîtres Blancs, s'est résignée de demander si

monsieur Eugène lui avait fait mal. Cela ne signifie pourtant pas que les femmes esclaves préféreraient avoir affaire sexuellement avec les Maitres Blancs plutôt qu'avec les autres esclaves. Pourtant, si l'auteur était un esclave ou même un Noir libre, elle en aurait été blessée, car la fille n'a que treize ans. C'est donc dire que rien de ce que le maître Blancs aurait pu infliger aux esclaves comme douleurs, ne l'était ressenti comme tel ; Les esclaves femmes étaient plus valorisées que les hommes. Elles avaient une double valeur : sexuelle et économique. L'assujettissement des femmes esclaves pourrait être interprété comme l'expression d'une puissance phallique. Pas mal de sociologues de renom ont développé des théories fort intéressantes sur la sexualité féminine, le corps de la femme comme un outil de domination et de contrôle entre les mains des hommes. Aussi, Claire Robertson dit-elle, pas avec un bel à-propos : "Most slaves kept in Africa were primarily women because of their high value for commodity production and domestic labour and secondarily for their biological reproductive function". () Pour Luzette, comme pour toutes femmes esclaves, céder aux pulsions sexuelles des maîtres et des leurs, est une obligation, ils n'ont qu'à faire la demande, et ils sont nécessairement servis, même si parfois les victimes peuvent être des demandeuses silencieuses. Pour madame Derbanne, à l'annonce de la grossesse de Luzette, la première comme la deuxième, la seule inquiétude est de se rassurer qu'aucun Noir n'est impliqué, et après tout, pour elle, la seule fautive est la petite fille, et non son frère à elle à qui pourtant la fille n'a aucun pouvoir ni aucun droit d'opposer une résistance. Si la nouvelle fait état de ce que Luzette, une petite fille de treize ans s'oppose à être violée par ce vieil homme de Eugène, la sanction de la victime sera sans doute énorme, pas dans le sens d'opposition au viol, mais dans de refus d'une esclave d'obtempérer aux ordres de « son » maître Blanc. Il s'en suivra des coups de fouets et un renvoi dans le quartier pour travailler dans les plantations. Luzette ne réussit à éteindre l'appétit sexuel de son bourreau qu'en lui annonçant la deuxième grossesse, mais surtout en plaidant pour l'affranchissement des deux enfants que le maître lui a fait faire. Malheureusement même si Eugène accepte la demande, les lois lui lient les mains; aucun maître ne peut affranchir ses propres esclaves sur simple volonté personnelle; les lois en fixent les conditions, et cela réduit la marge de manœuvre des bonnes volontés et amis des esclaves.

2. L'esclave américain : de la résignation à l'espoir de libération

2.1. Affranchissement et mutation des esclaves

Dans la communauté de Rosedew et le long de la rivière Cane, il règne une telle harmonie qu'on ressent comme une parfaite intégration des esclaves dans les familles de leurs maîtres. Les maîtres ont besoins de leurs esclaves pour leur survie, les travaux domestiques, mais surtout ce qui définit un maître esclavagiste, ce sont ces plantations où travaillent les esclaves toute la journée. Il n'y aurait sûrement point d'esclaves sans plantation. C'est pourquoi hors de la plantation, et dans la maison des maîtres, les esclaves se sentent privilégiés ; c'est aussi pourquoi l'une des sanctions que la maîtresse peut infligée à sa domestique, c'est de l'envoyer dans les plantations. Apphia et Solataire sont sous pareille sanction, et Elisabeth et Luzette savent que la moindre faute grave peut les renvoyer aussi là-bas. Dans les plantations, le fouet siffle tout le temps, surtout quand on se permet la position debout. L'esclave n'est autorisé à marcher droit que le dimanche, ou après la fin des travaux, à la tombée de la nuit. Elisabeth et Luzette savent comment Gerasime, le papa de Luzette est affaibli sous les coups de fouets, malgré son âge. Cela s'explique par le fait que les maîtres ont besoin du travail des esclaves pour survivre et perpétuer le clan et la suprématie blanche.

Mais les esclaves aussi ne peuvent vivre sans leurs maîtres. Ils sont nourris avec les fruits de la récolte, et même si c'est aussi le fruit de leurs efforts, les maîtres estiment souvent que cela leur coûte de devoir nourrir tous ces hommes et femmes, comme si ces derniers étaient

venus d'eux-mêmes demander asile. Ils sont en effet encore trop jeunes à utiliser pour un quelconque rendement.

Les esclaves étant des biens, leurs maîtres peuvent y recourir pour régler des situations. Madame Derbanne n'a pas ainsi hésité à accepter la vente des trois esclaves âgés de cinq et trois ans, pour sauver la plantation de la faillite, malgré les supplications de Luzette. Et il s'agit bien sûr d'enfants issus de relation entre son défunt mari et l'esclave Palmire. De même, la loi oblige Eugène l'exécutant testamentaire des feu conjoints Derbanne à vendre les esclaves et les autres biens de la famille publiquement. A cet effet, a d'abord question d'un inventaire pour évaluer la valeur de chaque esclave, selon ses capacités physiques et aptitudes à accomplir des tâches. L'esclave n'est donc rien d'autre qu'un bien matériel, que le maître peut parfois punir ou protéger selon la situation. Pour infliger plus de vingt-cinq coups de fouets à un esclave, le contremaître des Derbanne, comme dans les autres plantations, « doit avoir l'autorisation de Louis Derbanne » (P. 20). C'est dire que les maîtres dans la région de la rivière Cane, savent jusqu'où protéger leurs biens contre l'abus de l'autorité cédée à un contremaître. Les discussions modernes sur l'esclavage antique ont été fortement influencées par les controverses, nées à la fin du 18^e siècle, autour de la question de l'esclavage dans les colonies européennes d'outre-mer et aux États-Unis. C'est à ce moment que l'inefficacité du travail servile, par rapport au travail formellement libre, a été établie comme un dogme. Marx ainsi que Weber considèrent toujours l'esclavage dans une perspective d'histoire universelle. Marx focalise son intérêt sur l'esclavage contemporain en tant qu'anomalie au sein d'une économie capitaliste globale. Weber développe, quant à lui, une théorie synthétique de l'économie antique de manière à expliquer les particularités du capitalisme moderne par comparaison avec les systèmes économiques pré-modernes et non-européens. Cependant, tant Marx que Weber fondent leurs analyses sur des présupposés abolitionnistes qui ont été remis en question par les recherches sur l'esclavage depuis les années 1970.

La préservation et protection des esclaves en tant que biens de grandes valeurs, par les maîtres esclavagistes furent clairement évidentes au cours de la Guerre de Sécession (1861-1865)¹ aux États Unis. En effet, les États formant l'Armée Confédérale du Sud, en quête de main d'œuvre dans la guerre contre l'armée fédérale, hésitèrent pourtant à recourir à leurs esclaves, comme ce fut le cas dans la guerre d'indépendance (1773-1783) contre l'Angleterre. Cette fois-ci, ils craignirent de perdre leurs biens si précieux pour leur propre survie et pour le développement de leurs régions. Si cette perte était effective, ils allaient devoir s'adapter à une nouvelle forme de main d'œuvre une fois la guerre terminée (encore faudrait-il qu'ils aient d'abord gagné la guerre). C'est dire que l'esclave en tout temps a été un bien précieux, que les maîtres esclavagistes sont parfois contraints à détruire (en les tuant), ou à s'en débarrasser par la vente, selon que ces esclaves commettent une faute lourde ou qu'ils sont devenus moins productifs, ou encore que le maître n'en a plus besoin, ou qu'il a besoin de liquidité pour résoudre un problème essentiel. Dans le cas du règlement de la succession des Derbanne, la vente des esclaves, et donc la dislocation des différentes familles fondées par leurs esclaves s'impose car les Derbanne n'ont point d'enfant, et leur seule héritière naturelle Orelina, nièce de madame Derbanne a juste trouvé un mari avant de devoir vivre le reste de sa vie comme vieille fille. En absence d'héritier, la loi dispose que les biens soient vendus et, par voie de conséquence, Orelina devient bénéficiaire de toute la transaction. Monsieur Derbanne a

¹ La Guerre de sécession survint juste après l'élection du Président Abraham Lincoln, opposant les armées de certains États du Sud à l'armée fédérale; bien qu'étant décrit comme une guerre pour l'abolition de l'esclavage, la guerre de sécession était beaucoup plus pour le maintien de la fédération américaine, et le maintien des États esclavagistes du Sud dans la fédération.

toutefois fait preuve de générosité dans son testament, en émancipant deux esclaves, des enfants qu'il a eus avec une esclave décédée depuis un moment. Mais c'est incompréhensible qu'il ne soit pas allé plus loin en faisant autant pour les trois enfants qu'il a eus avec Palmire, occasionnant ainsi la mise en vente par son épouse pour des besoins de survie de la plantation.

2.2. Le rêve de liberté et de retrouvailles familiales

Tademy, dans son récit de la dislocation de la famille de Luzette et des autres familles d'esclave, situe déjà le lecteur au début des années 1850, donc environ une décennie avant l'abolition de l'esclavage et l'émancipation des Noirs encore en servitude. L'auteure, sans le dire expressément, fait deviner au lecteur averti que la fin est proche. C'est à travers Philomène, fille de Luzette et petite fille de Elisabeth, dotée du don naturelle de voir le futur à travers des apparitions pendant son sommeil, que l'autrice du roman lance à la communauté des esclaves son message d'espoir ; relatant un songe prémonitoire à sa mère dans un langage qui projeter future une réunification de leur famille, Philomène dit :

« J'nous vois à l'intérieur d'une maison, dans une pièce pleine de monde...Ca ressemble à une salle à manger. Pas ici. Pas à Rosedew. Un endroit que j'ai encore jamais vu. T'es assise au bout d'une longue table, et y a des bols et des assiettes débordant de nourriture. T'as l'air vieille. Maman, tes cheveux, ils sont presque tout gris. T'es pas la même, t'as l'air heureuse....

Toutes les chaises, elles sont occupées au tour de la table, et il y a une table plus petite à côté. Une table pour les enfants. J'vois toi, Gérant et moi. Mémère Elisabeth, elle est assise à l'autre bout de la grande table. Y a aussi Madame Doralise. Elle parle à un homme un peu coloré, il a des grandes dents et un large sourire. Et d'autres gens que j'connais pas. C'est tout mélangé. Toi et Mémère, vous êtes assise, mais il y a aussi un homme blanc assis, l'air gentil, il tient un bébé. Gérant, il est debout, il rit. Il est bien plus gentil que maintenant. Et un autre bébé. Non, au moins deux autres bébés. » (P. 102)

A travers cette prémonition, Lalita Tademy fait faire au lecteur un grand bond pour se retrouver dans la période post-émancipation :

La famille se retrouvera bientôt dans une maison, ailleurs, loin de Rosedew, loin de ce lieu symbole de l'esclavage ; cela induit que la famille vivra, non plus en servitude, mais comme des personnes libres. Etant donné qu'ils appartiennent en ce moment-ci à des maîtres différents, on ne peut pas envisager que tous ces maîtres blancs puissent subitement devenir si généreux qu'ils décident tous ensemble de libérer tous leurs esclaves. Il ne s'agit donc pas d'acte d'émancipation volontaire et isolé. Et cet endroit de rassemblement de la famille, une grande salle à manger, ne peut assurément pas être un lieu réservé aux esclaves. Les esclaves savent que seuls les maîtres ont une salle à manger. Et la présence d'esclaves dans une salle à manger ne peut se justifier que pour un service ponctuel, et la position de l'esclave dans ce cas précis ne peut être une position assise comme c'est le cas dans le songe de Philomène. Si toute la famille de Luzette arrive à se trouver dans une salle à manger, et tous assis autour d'une table avec de la nourriture débordante dans les assiettes, cela voudra dire qu'ils se retrouvent dans un cadre de vie propre à eux, loin de l'asservissement dans laquelle eux et leurs ancêtres ont été forcés de vivre depuis des siècles déjà. De plus des esclaves n'auraient pas droit à un repas aussi copieux que cela apparaît dans le songe. Quand Luzette a osé prendre quelques trois petits biscuits et un pot de mélasse dans la grande maison, puis les a cachés dans son tablier pour nourrir son papa grièvement battu par le contremaitre, sa maman, Elisabeth s'est inquiétée de la sanction encourue si la petite fille se fait prendre par le contremaitre ; A la question de savoir comment elle expliquerait l'origine de ces biscuits au contremaitre, la petite fille répondit :

« J’dirai qu’ils sont pour la maison » (P.74). C’est donc évident qu’il ne s’agit pas du repas des maîtres, si grandement et ouvertement servis ; c’est un repas de famille libre. La position de Luzette, assise au bout de la longue table indique sa dominance sur la famille ; c’est donc elle la maîtresse de famille désormais, et son âge avancé (annoncé à travers la prémonition) est un signe que l’accomplissement du rêve prendrait encore quelques années. Mais l’essentiel était que cela s’accomplisse, tôt ou tard. Dans sa position au bout de la longue table, Luzette n’est « pas la même », elle est « heureuse » (Philomène, P. 102). Cela explique grandement l’effet dévastatrice l’esclavage sur Luzette en particulier, et sur les esclaves en général ; il n’y donc a pas d’esclave heureux, même si la résignation laisse entrevoir des instances de réjouissance à des occasions très brèves comme le repos du dimanche avec l’église, la venue d’un nouveau-né quoiqu’aussitôt condamné à l’esclavage ou encore la première communion, comme c’est le cas avec Luzette. Immédiatement revenue de l’église pour sa première communion, Luzette doit se mettre à la cuisine et au service de Oréline avec qui elle a pourtant reçu ce sacrement, et des Derbannes et leurs invités. Le bonheur lisible sur le visage de Luzette contraste donc avec sa vie chez les Derbanne, et même présentement chez les Ferrier.

Cependant, tous les esclaves n’auront pas cette chance d’être en vie jusqu’à la réalisation, du rêve fait par Philomène. Le songe a ouvertement révélé l’absence de deux membres de la famille autour de la table festive : tante Palmire et grand-père Gerasime qui n’ont pas été annoncés à destination de ce long voyage qu’est l’émancipation. Cette précision clairement mentionnée par Philomène à sa mère, loin de plaire à Luzette n’émousse pas pour autant l’espoir de cet avènement, et le premier signe d’espoir de l’accomplissement de cette presque prophétie, c’est déjà la mort subite de Palmire quelques jours après. Ce drame de perte de sa sœur vient confirmer que le songe de Philomène va effectivement se réaliser. Il fallait donc que Palmire soit morte, et cela pour la bonne cause ; il faut aussi que bientôt Gerasime disparaisse pour que s’accomplisse toute la prophétie.

La mort de Palmire et de Gerasime, tout comme celle de ces milliers d’esclaves, dans les plantations, de maladies, de vieillesse, par châtements ou exécution, n’aura donc pas été vaine. La mort annoncée de Palmire et de Gerasime est une source de renaissance de la famille de Luzette, en ce qu’elle réorganise la famille et la fait reprendre un nouveau départ : l’expérience de la liberté après la servitude ; la mort de tous les esclaves fauchés entre l’Afrique et l’Amérique au nom de l’esclavage n’a pas effacé l’espoir de ceux qui ont survécu à cette tragédie institutionnelle de revivre d’eux-mêmes, quoique très loin de leurs ancêtres malgré eux. Le sacrifice et la lutte valaient donc la peine, et le geste salvateur du Président Abraham Lincoln n’est que l’accomplissement de ce rêve de Philomène pour sa famille, du rêve de tous les activistes anti-esclavagistes pour la communauté noire américaine.

Le songe de Philomène, en mentionnant la présence d’un Blanc aux côtés de leur familles libérée et heureuse, symbolise le fait qu’il y a eu des Blancs qui ont lutté aux côtés des Noirs pour leurs libération, ce qui d’ailleurs a grandement rendu l’abolition de l’esclavage possible. On pourrait, par transposition à la situation contemporaine des Noirs en Amérique, dire que toute l’Amérique blanche n’est pas raciste, comme tous les Blancs en Amérique n’étaient pas esclavagistes, tout à au moins à partir d’un moment donné dans cette odieuse pratique.

Conclusion

Lalita Tademy, dans son autobiographie romanesque, *Au Bord de la Rivière Cane*, a su exposer le quotidien des esclaves dans les plantations et concessions des maîtres esclavagistes, de même qu’elle a peint les différentes strates de la société américaine pendant l’esclavage, les relations et désillusions de classe intermédiaire que représentait les noirs libres, avec d’une part la classe supérieure blanche et d’autre part la classe de esclaves. Le roman a clairement exposé le non

droit de l'esclave américain à une famille, à travers la facilité avec laquelle le patron de Elisabeth en Virginie l'a séparée de ses deux garçons, en les vendant dans une autre plantation loin d'elle, mais aussi le fait que Elisabeth a transité par deux autres maîtres avant de se retrouver chez les Derbanne à Rosedew, puis la dislocation de sa nouvelle famille formée après le décès de leurs nouveaux maîtres. Mais le message fort révélé par l'auteur est l'imminence de la libération à travers un songe de Philomène, petite fille de Elisabeth, dont les rêves sont présentés comme prophétiques. Les premiers signes de cette prémonition avec la disparition effective de Palmire apparaît comme la mort qui engendre une nouvelle vie, une caricature de l'émancipation annoncée et obtenue par les esclaves en Amérique sous le leadership du Président Abraham Lincoln en 1865.

Cette étude, conduite grâce à une analyse documentaire est basée sur deux théories littéraires : d'une part le Néo-historicisme, et d'autre part le Marxisme. Le résultat obtenu est la mise en exergue du courage dont les esclaves faisaient montre dans les plantations et domiciles des maîtres esclavagistes, en dépit des instruments de coercition et les sanctions dont l'extrême était la dislocation des familles d'esclaves. Mais existe-t-il un courage permettant à l'être humain d'assumer, dans la dignité, l'angoisse de vivre et d'avoir à mourir ? Existe-t-il un courage qui surmonte l'angoisse du non-sens et le désespoir du rejet de soi ? La réponse se trouve dans ce que Paul Tillich appelle le courage d'être. Pour Tillich, « l'enjeu principal du Courage d'être, sauver l'être humain du désespoir ». Tillich approfondie sa réflexion en expliquant que :

« L'expérience de guérison et de libération qui en constitue la ligne directrice ne se laisse enfermer dans aucune description exhaustive. Le courage de la foi ou le courage comme acceptation paradoxale de soi n'est rien d'autre qu'une expression moderne du principe luthérien de la justification. Être accepté signifie cesser d'être superflu, cesser d'"être de trop" (Sartre), être voulu par ce qui est la source et le fondement ultime du courage d'être : le Dieu au-dessus de Dieu. »(Tillich, 1970).

Dans le présent article, nous nous sommes surtout évertué à montrer comment l'émancipation n'est pas accueillie par les esclaves comme totalement inattendue ; le recours à la prémonition par l'autrice nous permet de dire que, malgré les efforts des esclavagistes Blancs pour perpétuer l'institution qu'est l'esclavage de génération en génération, les esclaves ont toujours intimement cru à une libération future.

Références bibliographiques

- KOJERE Alexandre, Introduction à la Lecture de Hegel : Leçons sur la Phénoménologie de l'Esprit, Professées de 1933 à 1939, Raymond Queneau, Rennes, 1947
- WILLIAM Allen, G., DELANEY MR, REMOND C. Lenox et COLE Thomas. 1925. «Lettres aux travailleurs et agences anti-esclavagistes [Partie 6]». *Journal of Negro History* 10 (3): 468 – 493.
- CARD laudia, 2003, Genocide and Social Death, Hypatia,, vol.18, No1.
- Collectif, Les Autres et Moi, Larousse, ISBN 978-2-03-598139-4
- DANIELS, John. 1968. *Dans le lieu de naissance de la liberté: une étude des nègres de Boston*. Sokolow, Jayme A. 1984. «L'émancipation des abolitionnistes noirs.» *Critiques dans American History* 12 (1): 45 – 50. New York: Presse des Universités Negro. (Orig. Pub. 1914.)
- FREYRE Gilberto, Maîtres et esclaves. La formation de la société brésilienne, trad. par R. Bastide, Paris, Gallimard, [1933] 1952, p. 434–435.
- WALLON Henri, Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité, Paris, Robert Laffont, [1847] 1988, p. 5–6.
- LOMBARDI John V., «Comparative Slave Systems in the Americas: A Critical Review», in R. Graham et P. H. Smith (dir.), *New Approaches to Latin American History*, Austin, University of Texas Press, 1974, p. 156–174
- TADEMY Lalita. 2001. *Au Bord de la Rivière Cane*, (titre original *Cane River*), traduit de l'anglais (Etat-Unis) par Marie-Claude Elsen, Warner Books

RICHARD Leeman, W., éd. 1996. *Orateurs afro-américains: un guide biocritique*. Westport, Connecticut: Greenwood Press.

OSOFSKY, Gilbert. 1975. «Les abolitionnistes, les immigrants irlandais et les dilemmes du nationalisme romantique». *Revue historique américaine* 80 (4): 889 – 912.

MANNING Patrick, «Legacies of Slavery: Comparisons of Labour and Culture», in M. S. F. Dias (dir.), *Legacies of Slavery: Comparative Perspectives*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2007, p. 16–34, ici p. 21.

TILLICH Paul, *Le courage d'être*, Cerf, Labor et Fides, presses de l'Université Laval, Laval, 1970.

WILHELMENA Robinson, S. 1968. *Biographies historiques des nègres*. New York: société d'édition.

AUTEURS

AGBENO Yao, Université Mahatma Gandhi de Conakry, Guinée Conakry.
AHOUASSA Médard Sènoukounmé, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin.
Athéna Varsamidou, Université Aristote de Thessalonique, Grèce.
BA Amadou Tidiane, Université Cheikh Anta Diop De Dakar, Sénégal.
BADIANE Sidia Diaouma, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
CISSÉ Aminata, École Doctorale d'Étude sur l'Homme et la Société, Dakar Sénégal.
DAOUAGA SAMARI Gilbert, Université de Ngaoundéré, Cameroun.
DÉME Mamoudou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
DIAKHITÉ Mahamadou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
DIEDHIOU Sana, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
DIEDHIOU Yancouba Cheikh, Université Internationale Ibéro-américaine, Mexique.
DIENG Sara Danièle, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
DIEYE Oumar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
DIFFO LAMBO Lawrence, École Normale Supérieure de Yaoundé, Cameroun.
DIOP Babacar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
DIOP Cheikh, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
FALL DIOP Astou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
FALL Sokhna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
GUEYE Mathieu, Université Cheikh Anta de Dakar, Sénégal
GUEYE Secka, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
ILBOUDO Wendyam, École Normale Supérieure, Koudougou ; Burkina Faso.
KHOUMA Seydou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
KOMBIENI Didier, Université de Parakou, Bénin.
KONKOBO Tinsakré, Institut de rattachement : Ecole Normale Supérieure au Burkina Faso
KOUANKEM Constantine, Université de Bertoua, Cameroun.
Lionel Franchet, Académie d'Aix-Marseille, France.
LO Demba, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
MBELLA MBAPPE Robert, Université de Yaoundé I, Cameroun.
NDIAYE Alassane, Université Cheikh Anta Diop De Dakar, Sénégal.
NDIAYE Cheikh, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
NDIBNU-MESSINA Julia, Université de Yaoundé I, Cameroun.
NDJEBAKAL SOUCK Emmanuel, Université de Yaoundé I, Cameroun.
NIANE Ballé, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

NODJINAÏBEYE Frédéric, Université de Yaoundé I, Cameroun.

OUEDRAOGO Issoufou, Institut de rattachement : Inspection de la Circonscription de Base de Koudougou 1, Burkina Faso.

SADJA KAM Judith, École Normale Supérieure de Yaoundé, Cameroun.

SAHOUEGNON Kokou, Université de Bretagne Occidentale-UBO-Brest, France.

SEGBEGNON Eugène Oké, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin.

SY Thierno Bachir, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

THIARÉ Mamadou, Université Cheikh Anta Diop De Dakar, Sénégal.

THIAW Diatou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

ZAGARE Wénégouda Olivia Solange, École Normale Supérieure, Koudougou.